CHAPITRE 6

6. RESEAU PISTES CYCLABLES

RESEAU COHERENT DE PISTES CYCLABLES ET DE CHEMINS PIETONNIERS
- Existant et projet -

RESEAU COHERENT DE PISTES CYCLABLES ET DE CHEMINS PIETONNIERS

- Existant et projet

LE ROLE DU TRAFIC NON MOTORISE

En vue du concept intégré futur visé pour la Nordstad, le rôle des vélos ne peut pas se limiter à des raisons sportives ou touristiques. Ainsi, la mise en place d'un réseau cohérent de pistes cyclables peut inviter les cyclistes à parcourir des trajets de courte distance, et cela également pour des motifs de déplacements travail, école, achats ou loisirs. Par ailleurs, il faut constater que la structure des agglomérations privilégie à l'heure actuelle les déplacements motorisés et que la rue est loin d'acceuillir le cycliste en toute sécurité.

RESEAU NATIONAL DE PISTES CYCLABLES

Un réseau national de pistes cyclables est placé sous l'autorité de l'administration des Ponts & Chaussées qui est également reponsable pour la conception, l'aménagement et l'entretien dudit réseau national. Etant donné que la PC12 de l'Attert, la PC15 de l'Alzette, la PC23 (jonction Tandel), la PC3 des 3 Rivières et la PC5 de l'Ernz Blanche se raccordent toutes à la PC16 de la Sûre Moyenne (avec son tronçon central reliant Ettelbruck à Diekirch), le concept de trafic futur doit absolument tenir compte de cette artère principale.

Dans l'optique de la loi portant sur la création d'un réseau national de pistes Cyclables, une loi qui prévoit que des liaisons entre les différentes pistes cyclables ou tronçon de pistes cyclables et les embranchements vers des sites particuliers puissent être intégrés dans le réseau national dans l'intérêt de sa cohérence, de la sécurité et du confort des usagers (et à ces fins être également subventionnés par le Gouvernement), il convient d'étudier l'opportunité pour la mise en place complémentaire des tracés bleus repris aux plans 6.1 et 6.2 et de s'y référer lors des travaux d'infrastructures futurs.

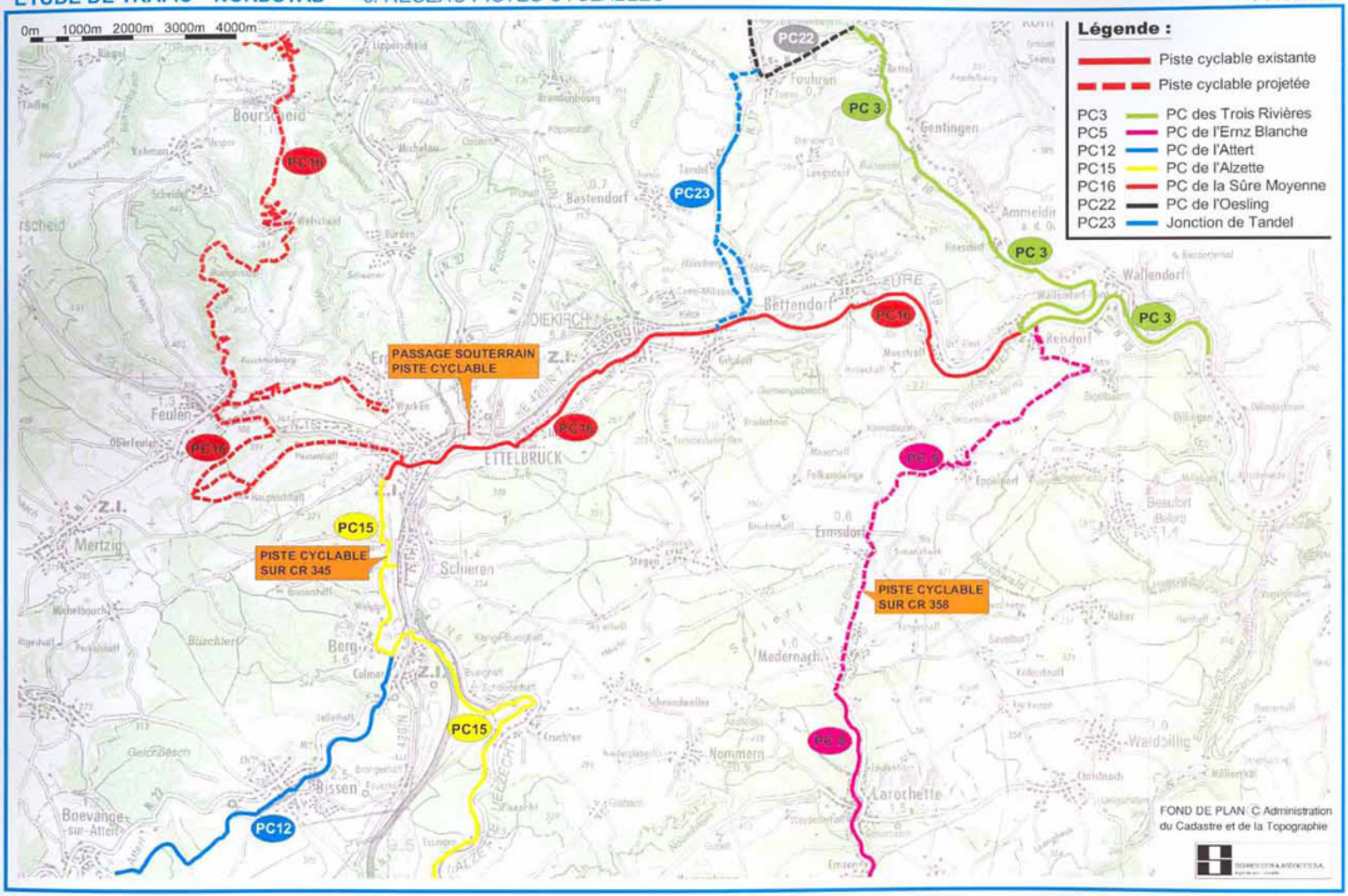

Plan 6.1: Plan Directeur pour la création d'un réseau cyclable national

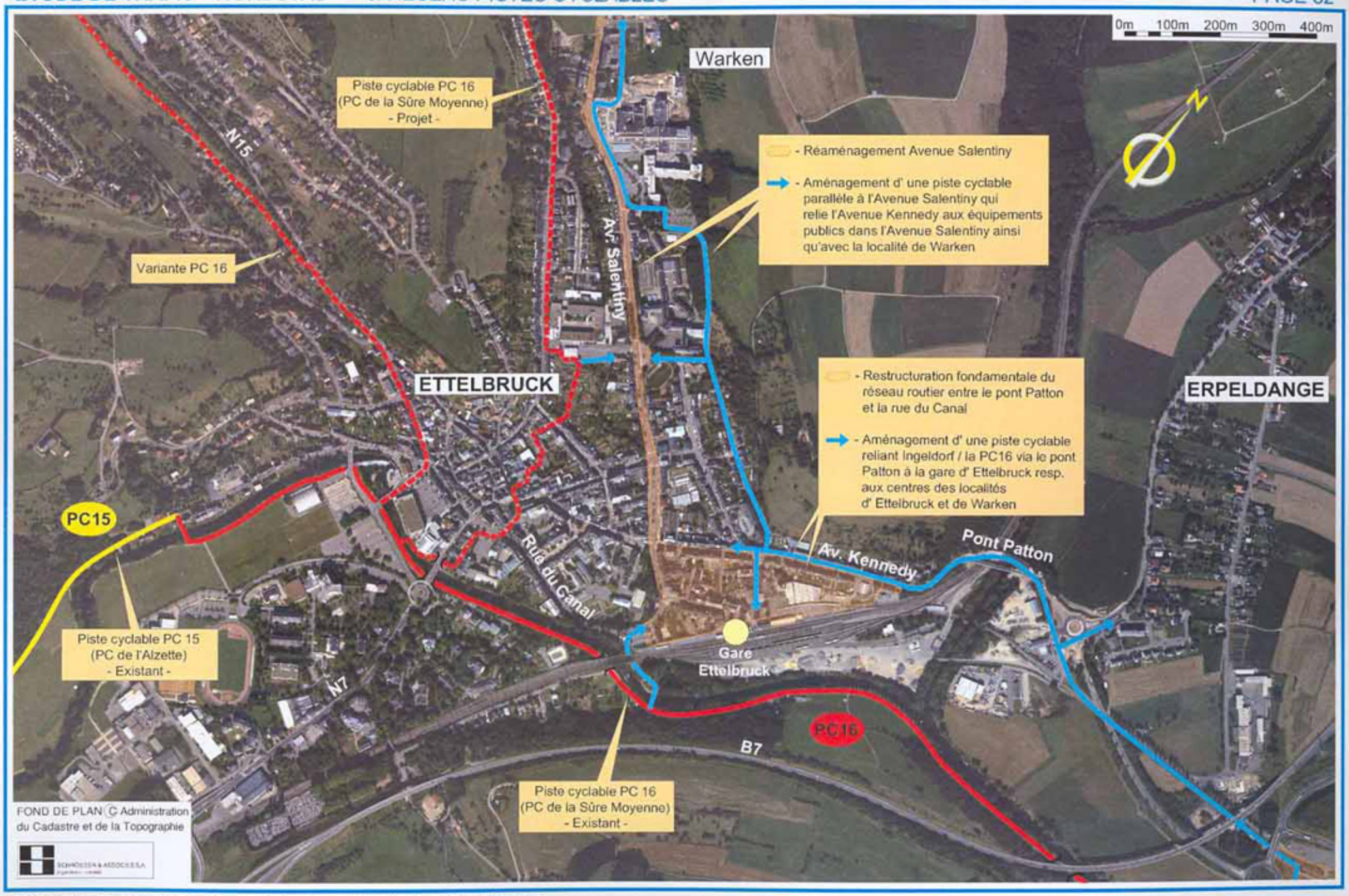

Plan 6.2: Pistes cyclables existantes et projetées à Ettelbruck

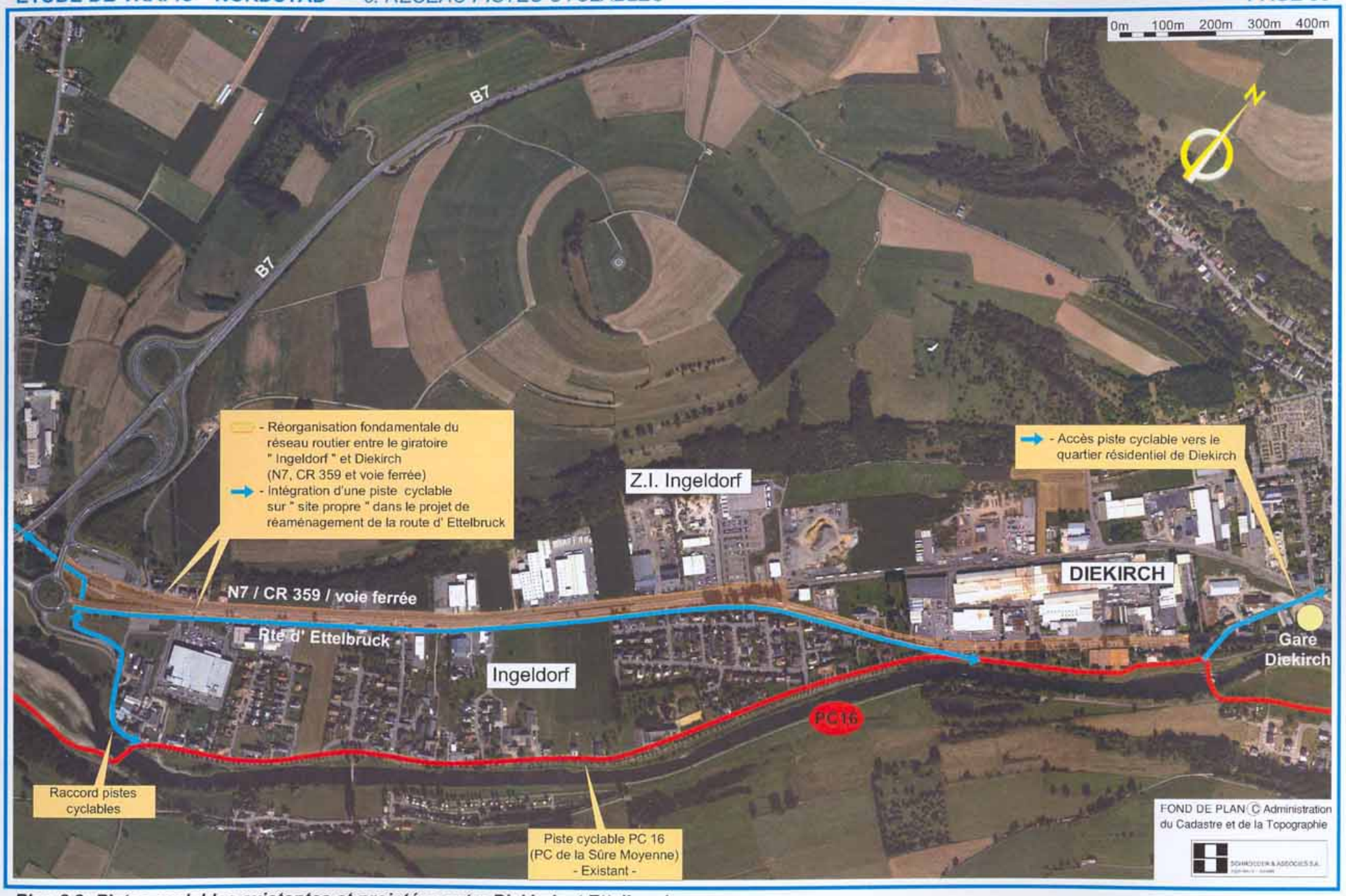

Plan 6.3: Pistes cyclables existantes et projetées entre Diekirch et Ettelbruck